

SAHARA INFO

Demain le référendum

Sahara Info n°103 - août-octobre 1998 - 15F - trimestriel
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

Photo Jésus Garay



Camp de réfugiés sahraouis : rassemblement en faveur du référendum.

*Dans les zones occupées
du Sahara Occidental
Liberté totale pour les Sahraouis*

nouvelles du SAHARA

Lobby marocain - Le Washington Post du 28 mai a annoncé que le Maroc avait conclu un contrat de \$ 1,2 million avec le bureau Cassidy and Ass. portant sur une année pour un mandat de lobbying au Congrès américain.

16.06.98 - Manifestation à El Ayoun

Le 13 mai, un groupe d'ouvrières sahraouies a manifesté pacifiquement à El Ayoun occupée. Aux revendications d'ordre social s'ajoutaient l'exigence du respect des droits humains au Sahara Occidental, des libertés fondamentales et du droit à l'autodétermination et à l'indépendance. La manifestation a été violemment réprimée par les forces de l'ordre. *Communiqué par l'AFAPREDESA.*

18.06.98 - Rapport du Secrétaire général S/1998/534

Ce rapport intérimaire se divise en deux parties, les faits nouveaux survenus depuis le 18 mai et les observations. faits nouveaux : L'identification se poursuit actuellement sur un rythme beaucoup plus rapide. 20.000 personnes restent à identifier. En ce qui concerne les tribus contestées, aucun progrès n'a été réalisé malgré les nombreuses démarches diplomatiques effectuées. Le déploiement de l'unité de génie pakistanaise et de l'unité de déminage suédoise s'est heurté à "certains problèmes." "Les deux avions transportant du personnel de déminage suédois n'ont pas obtenu l'autorisation de pénétrer dans l'espace aérien ni en territoire marocains à Laayoune" (sic). Le déploiement de ces unités a donc été différé "jusqu'à ce que soit réglé ce problème crucial." Les

accords sur le statut des forces, présentés au Maroc le 31 mars 1998, et à l'Algérie et à la Mauritanie le 3 avril 1998, n'ont toujours pas été conclus. De son côté le HCR a poursuivi ses préparatifs en vue du rapatriement.

Observations : Jusqu'à fin juin une solution doit être trouvée au problème de l'identification des tribus contestées. La présence du HCR au Sahara Occidental occupé doit être "officialisée" (le HCR a libre accès aux campements de réfugiés près de Tindouf). Kofi Annan demande encore au Maroc, à l'Algérie et à la Mauritanie de signer rapidement les accords sur le statut des forces. Il annonce enfin qu'il présentera un calendrier révisé de la période de transition dans son prochain rapport.

19.06.98 - Résolution du Parlement allemand

Alors que la visite de la délégation présidentielle sahraouie se poursuit en Allemagne, le Parlement allemand a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il exprime sa préoccupation devant le retard provoqué par le Maroc dans la mise en application du plan de paix et exige du gouvernement allemand de soutenir par tous les moyens la mise en application des accords de Houston. *Ministère sahraoui de l'Information.*

23.06.98 - Conseil de sécurité

20-29.06.98 - Session ordinaire du Parlement sahraoui

03.07.98 - Visite de Ch. Dunbar à Tindouf

Projet de sensibilisation aux mines antipersonnel

A la demande du gouvernement de la RASD l'ONG "Norwegian People's Aid" a mis sur pied un projet de formation et de sensibilisation aux dangers des mines pour les réfugiés sahraouis.

08.07.98 - Observation du référendum

Lors d'une réunion à l'Assemblée nationale, la section française de l'Observatoire international du référendum au Sahara Occidental a été fondée, sur proposition du Comité de vigilance du référendum au Sahara Occidental, de la Plate-forme Solidarité avec le peuple sahraoui et du Groupe d'études parlementaire sur le Sahara Occidental. Elle se donne pour objectif la mise en place d'un groupe d'observateurs français dans le cadre défini par les Nations Unies.

10-11.07.98 Visite de parlementaires US

Le républicain Lester Munson et le démocrate Celes Hugles, membres du Congrès américain, ont entrepris une tournée d'information au Sahara Occidental.

10.07.98 - Rapport du Secrétaire Général de l'ONU S/1998/634

L'identification a continué à un rythme soutenu.

En ce qui concerne le rapatriement, le HCR n'a pu mener les activités prévues, un accord n'ayant pas encore été conclu avec le Maroc.

Vu les problèmes de l'identification, Kofi Annan renonce à établir un nouveau calendrier. Il recommande une prolongation du mandat de la MINURSO jusqu'au 21 septembre, afin de permettre à James Baker de trouver une solution. Il présentera son prochain rapport le 15 septembre. Si la mise en œuvre du plan est alors encore possible, M. Annan proposera un nouveau calendrier, sinon il mettra en question le mandat de la MINURSO.

Ce rapport a été discuté au Conseil de sécurité et fera l'objet d'une résolution le 20.07.98 sur proposition du Groupe des Amis du Sahara Occidental, dirigé par les USA

11.07.98 - Haut commissariat aux réfugiés

Le HCR souhaite conclure prochainement un accord avec le gouvernement marocain dans le cadre du plan de paix des Nations unies au Sahara Occidental. Cet accord vise à instaurer une coopération bilatérale destinée à faciliter la participation des réfugiés sahraouis installés dans les camps de Tindouf au référendum. Le nouveau représentant du HCR à El Ayoun, Joseph Adam (Soudan) a déclaré à l'AFP que son organisme ne compte "pas réinstaller" les réfugiés sahraouis de Tindouf dans de nouveaux camps au Sahara Occidental. M. Adam souhaite mettre en place rapidement des échanges entre les Sahraouis des deux parties pour instaurer un "climat de confiance et de quiétude entre elles", a-t-il dit.

13.07.98 - Plate-forme : "Vrede voor de Westelijke Sahara"

Un groupe de délégués de différentes organisations politiques, sociales et religieuses représentant les diverses couches de la population néerlandaise constituent une plate-forme "Vrede voor de Westelijke Sahara" (Paix pour le Sahara Occidental) aux Pays-Bas.

Le but fondamental de la plate-forme "Vrede voor de Westelijke Sahara" est de soutenir l'action de la MINURSO, par l'envoi sur place d'observateurs lors du référendum prévu l'an prochain.

14.07.98 - Chambre des Communes britannique

En réponse à une question de la députée Tess Kingham, le ministre Henderson a répondu que l'Angleterre fera tout ce qui est possible pour soutenir le plan Baker pour le Sahara Occidental.

16.07.98 - Jugement pour Serfaty

La cour suprême marocaine rejette la demande d'Abraham Serfaty d'annulation de l'arrêté d'expulsion du Maroc, prononcé à son égard le 12 novembre 1991. Elle s'est déclarée incompétente pour statuer sur la nationalité d'Abraham Serfaty.

Sommaire

Nouvelles du Sahara	p. 2 p. 19
Dossier zones occupées	p. 4 à 15
Conférence Européenne de Manchester - Résolution	p. 16
Question écrite	p. 17
La solidarité en France	p. 18

Éditorial

La situation au Sahara Occidental est à nouveau bloquée. En effet, aucun accord n'a pu survenir entre le Maroc et le Front Polisario à propos des "électeurs" que le royaume veut imposer. Il est naturel et légitime que les Sahraouis n'acceptent pas leur inscription sur les listes électorales.

Dans l'état actuel, il apparaît que seule l'ONU et son Secrétaire Général Kofi Annan soient en mesure d'imposer au Maroc la non inscription de ces personnes qui ne sont pas Sahraouies.

Par ailleurs, malgré la nomination de Monsieur YOUSOUFI comme premier Ministre du Maroc, la question des disparus et emprisonnés Sahraouis n'a pas du tout avancé. Nous avons appris qu'un "sit'in" était organisé à Rabat à l'initiative de Sahraouis libérés en 1991 après une disparition de nombreuses années, pour protester contre la situation qui leur est faite et qui perdure.

De même, les témoignages rassemblés dans le dossier que nous présentons dans ce numéro sur les territoires occupés du Sahara Occidental sont accablants. Le Maroc y conserve toutes ses prérogatives, sa présence militaire, policière, administrative y est intacte, la colonisation encore renforcée. En dépit de cela, l'identité sahraouie a résisté et s'est fortifiée en vingt ans d'occupation.

La Communauté Internationale ne peut se soustraire à son devoir envers le Peuple Sahraoui.

Il faut maintenant que l'application des engagements pris à Houston deviennent une réalité.

C'est ce qu'a exigé avec force la Conférence Européenne de soutien au Peuple Sahraoui réunie à Manchester du 9 au 11 octobre dernier.

Elle a mis en place un important programme qui permettra un déroulement acceptable du processus référendaire.

Mais encore faut-il que celui-ci soit enfin validé.

L'Association des Amis de la RASD appelle tous ceux qui se sont rassemblés autour d'elle pour soutenir le Peuple Sahraoui à intervenir auprès des élus, des personnalités pour qu'ils exigent auprès des Nations Unies, que soit réglée la question du corps électoral appelé à voter pour ce référendum.

Aucune concession ne peut plus être faite au Maroc alors que la situation a été largement clarifiée et interdit d'inscrire de nouveaux électeurs.

Si un grand mouvement parvient à s'exprimer, la date du référendum pourra être fixée dans les 6 mois à venir.

Francis JACOB

Président de l'Association des Amis de la RASD

ZONES OCCUPEES DU SAHARA OCCIDENTAL

Nous vous rendons compte régulièrement dans la rubrique Droits de l'Homme d'informations venant des territoires occupés via les communiqués transmis par l'AFAPREDESA.

Le nouveau calendrier du Plan de Paix et la perspective plus sérieuse du référendum ainsi que les recommandations des deux dernières conférences européennes (Hérouville Saint Clair, Manchester) relatives aux observateurs, nous imposent un premier dossier sur les territoires occupés du Sahara Occidental.

Leur situation est très mal connue jusque dans les années 1990 et seuls les journalistes qui s'intéressent au conflit du Sahara Occidental témoignent des conditions extrêmes de l'occupation militaire, des arrestations arbitraires et de la pratique des disparitions.

Aujourd'hui, c'est l'absence de liberté d'expression et de circulation qui, à la veille de la tenue du référendum, est très préoccupante. Entraves qui s'exercent bien sûr et de manière souvent violente contre les Sahraouis mais également contre les étrangers de passage, prêtres, journalistes, personnel de la MINURSO. Ainsi, le retard pris dans le déminage pour la préparation des terrains de circulation et de vote provoqué par le blocage du matériel de l'unité de démineurs suédois, ainsi les entraves mises au travail du HCR qui n'a pas encore obtenu l'accord du Maroc pour travailler officiellement au Sahara.

Les témoignages publiés dans ce dossier sont récents, postérieurs à l'installation de la MINURSO, ils nous confortent dans l'urgence d'appeler à la présence d'observateurs nombreux, avertis, capables de créer sur place un climat de sérénité et de liberté. Dès maintenant, ils peuvent, par leur engagement, exercer des pressions sur les Nations Unies et leurs gouvernements pour que l'espoir de paix devienne règlement.

Prochain dossier : présentation géographique des territoires occupés.



Sahara Occidental

Le référendum qui n'a pas eu lieu et celui qui pourrait encore avoir lieu

Discours de l'honorable Franck Ruddy (extraits)

qui fut Ambassadeur des Etats-Unis

Institut du Moyen Orient - 19 juin 1998

En 1975, le Secrétaire Général Kurt Waldheim envoya André Lewin en mission diplomatique auprès du Maroc, Mauritanie et Algérie pour une ultime tentative en vue d'éviter la guerre au Sahara Occidental alors Sahara Espagnol, que le Roi Hassan II du Maroc s'appropriait à envahir. Lewin échoua. L'an dernier, le nouveau secrétaire général des Nations Unies a demandé à l'ex-secrétaire d'Etat James Baker de faire le point sur les différentes démarches de Lewin et de débrouiller ce nouveau gâchis au Sahara Occidental qu'entre temps le Maroc a transformé en camp de concentration aussi grand que le Colorado.

Le Maroc se trouvait en guerre avec le Polisario au Sahara Occidental de 1975 à 1991 lorsqu'il y eut un cessez le feu organisé par les Nations Unies. En échange du cessez le feu, il devait y avoir un référendum sous les auspices des Nations Unies pour permettre aux autochtones du Sahara Occidental de décider s'ils voulaient être indépendants ou rattachés au Maroc. C'était simple. Le référendum était prévu pour 1992, mais pour des raisons que je vais approfondir, il fut remis plusieurs fois à plus tard jusqu'à être remis sine die en 1996. Le travail de Baker était de remettre le référendum à l'ordre du jour. A la surprise de beaucoup, Baker, champion de l'ordre d'un monde nouveau et ex initiateur de la coalition dans la guerre du golfe, accepta le défi. Non seulement il accepta mais il réussit. Après de longues tractations diplomatiques, M. Baker parvint à mettre d'accord les deux parties Maroc et Polisario à Houston avec proposition d'identification des votants, rapatriement des réfugiés, maintien des troupes, code de conduite qui, si

appliqué de bonne foi, permettrait de parvenir à un référendum libre et honnête.

Ce furent les accords de Houston qui permirent de préparer la réalisation du référendum jusqu'à tardivement cette année, avec un vote effectif prévu pour le début de décembre 1998. Cela ne semble plus être possible pour décembre et, triste à dire, nous constatons la même mauvaise foi et les mêmes tactiques d'obstruction qui ont fait échouer le référendum auparavant. /...

Mr Franck Ruddy évoque ensuite avec le style direct qui lui est familier la décolonisation ratée du Sahara Occidental sans ménager la responsabilité de l'Espagne et de la communauté internationale.

Ma brève carrière aux Nations Unies

Je suis entré en fonction en 1994. La MINURSO existait depuis 3 ans environ et se remettait tout juste d'un scandale dans lequel un membre des Nations Unies avait transmis des données sensibles du Polisario aux Marocains. Les Nations Unies considèrent qu'avoir un américain en vue pourrait assurer que la MINURSO serait ce qu'il y a de mieux, au-dessus de tout reproche.

Le Département d'Etat me recommanda. Ce serait à moi de mener le référendum.

J'avais vu le film et si George Patton aimait tant les marocains, je savais qu'ils devaient se montrer corrects pendant le référendum. Un des plus vieux alliés des Etats Unis rempart contre le terrorisme islamique, soutien au Moyen Orient, le Maroc c'était bien et certainement mieux que le Polisario : guérilleros c'est sûr,

Texte traduit de l'anglais
par Mme A. Lambert

Je n'étais vraiment pas sûr de ce qu'ils étaient mais ils avaient de mauvaises fréquentations du temps de la guerre froide et ils n'attiraient pas beaucoup ma sympathie maintenant que ces amis n'étaient plus là. Pendant ma visite au Département d'Etat avant mon départ, le chargé des questions Nord Africaines Steve Buck souligna l'attitude impartiale des Etats Unis : "Pas touche au référendum, c'est notre politique tout comme celle de l'administration Bush". Je m'attendais que d'un clin d'œil il me fasse comprendre que bien sûr le Maroc devait gagner le référendum mais il ne le fit pas. Il ne le fit jamais.

Les limites du Maroc

Le Maroc considère le Sahara Occidental comme une province marocaine, va jusqu'à l'inclure dans son recensement national et se montre susceptible auprès de ceux qui ne pensent pas ainsi.

Ne mettez pas "Maroc" après Sahara Occidental quand vous envoyez une lettre et elle sera réexpédiée. Que quelqu'un pose une question à propos du droit du Maroc à être là, il se retrouve en tôle.

En 1996, un groupe d'adolescents protestant pacifiquement contre l'occupation marocaine en ont pris pour 15 ans de prison. Cet aimable libertaire d'Hassan II ramena la sentence à un an.

Non seulement Rabat dit le Sahara Occidental appartient au Maroc mais Allah le dit aussi. Ce n'est pas seulement un crime mais une faute de dire le contraire.

Che Guevara et Compagnie

J'arrivais à la MINURSO, pas du tout supporter du Polisario. Comme si leur réputation n'était pas assez mauvaise pour le Reaganiste que j'étais, ils vivaient dans une partie de l'Algérie Occidentale qui ressemblait à un décor tiré de Mad Max, où les températures estivales pouvaient atteindre 73° C, et s'habillaient de façon étrange avec ce qui ressemblait à du crêpe noir enroulé autour de la tête. Quand

j'arrivai dans leur camp, je m'attendais à être accueilli par un Che Guevara du désert mais leur porte-parole ressemblait plus à David Niven. Poli, réservé, il parlait l'Anglais, l'Espagnol aussi bien que le Français et l'Arabe.

La seule concession que je puisse faire à mon imagination était sa tenue militaire. Comme son patron, le numéro un du Polisario, il dormait sous une tente semblable à toutes les autres. Comme j'ai pu l'observer, il n'y avait pas de privilège de classe, pas de nomenclature. Les personnages officiels étaient élus, les femmes à des postes clés, chose rare dans le monde arabe. A Layoune où nous séjournâmes au Sahara Occidental, les Nations Unies nous firent descendre au Club Méditerranée (vraiment) et nous servirent confit de canard et médaillon de veau mais dans le désert avec le Polisario, nous eûmes du chameau, fruit en boîte et thé sucré.

Les Cheiks

Les camps du Polisario sont comme un pays fantôme, chaque camp à le nom d'une ville du Sahara Occidental, là où

les membres du Polisario ont toute leur famille : parents, frères, soeurs, enfants et dans certains cas leurs épouses. Les hommes en âge de combattre sont sur le front

et les camps sont surtout habités par des femmes, enfants et vieillards. Les vieillards comprennent de nombreux cheikhs, chefs tribaux dont l'autorité remonte avant l'arrivée de l'Islam en Afrique du Nord. Pas des cheikhs à la Rudolph Valentino, mais des hommes âgés aux visages burinés par le temps, comme des sculptures, pleins de dignité, des vieux sages qui ont passé leur vie dans le désert, comme leurs pères et leurs ancêtres, aussi loin qu'ils puissent se souvenir et qui étaient considérés par tous les Sahraouis comme des saints aussi bien que comme des chefs. Jusqu'à ce que, comme cela a été consigné dans le rapport sur les droits de l'homme en 1995, les Marocains commencent à les suborner.

Portant leurs plus beaux costumes, assis sous des tentes sur de riches tapis, ces "chioukh" m'ont parlé en Espagnol, me disant combien ils mettaient leur vie en péril en chassant les Espagnols et les Marocains de leur pays et combien ils étaient prêts à la risquer de nouveau.

Un ancien fut fier d'annoncer que son fils avait été tué dans le combat contre les Marocains. J'étais très optimiste à propos du référendum mais ils me dirent poliment qu'ils avaient déjà entendu cet air là auparavant et qu'ils ne pensaient pas que les Nations Unies pourraient empêcher le Maroc de le saboter.

"Démentirez-vous que c'est inexact" dirent-ils. "Maintenez le référendum. Nous sommes dans le désert depuis 20 ans sans voir nos familles qui sont au Sahara Occidental. Nous n'avons pas d'avenir dans le désert. Nos enfants non plus. Maintenez le référendum. Etre réunis avec nos familles, c'est ce que nous voulons". Peut-être les camps du Polisario étaient ils comme un grand village Potemkine et peut-être que tous les cheikhs que j'ai rencontrés pleuraient la misère de façon orchestrée comme les gens de chez Castro font auprès des visiteurs naïfs à Cuba. J'ai assisté à la messe avec ce vieux gangster de Julius Nyerere à Dar Es Salaam, j'ai partagé la bouillie au gruau avec feu Seiku Toure qui n'a pas inspiré de grands regrets en Guinée, bu et dîné avec le dernier grand kleptocrate Mobutu Sese Seku (avide de pouvoir) et j'ai été dénoncé comme espion, et ai été réellement la cible de la chasse à l'homme par le Président actuel du Bénin, Kerekou.

En un mot, j'ai eu affaire aux plus grands arnaqueurs de l'Afrique et je pense pouvoir repérer maintenant, quand quelqu'un me raconte des histoires. Je pensais que les cheikhs étaient du genre honnête, et plus important, ils ne désiraient que ce que pour quoi j'étais là, un référendum libre et honnête./...

Allées et venues

Selon le système établi par Jensen, les Sahraouis vivant au Sahara Occidental devaient se faire inscrire pour le référendum, non pas sous l'autorité des

Nations Unies comme prévu mais sous l'autorité marocaine et bien sûr, comme les Sahraouis nous le dirent avec amertume, les marocains "perdirent" de nombreuses listes". (nous savions, d'après les documents envoyés par les marocains qu'ils ajoutaient 100.000 resquilleurs vivant au Maroc). Les Sahraouis dont les inscriptions n'étaient pas perdues devaient encore se rendre à la MINURSO pour être interrogés. C'était plus facile à dire qu'à faire. Il y a un flic marocain tous les 100 mètres dans une ville comme Layoune.

Il ne semble pas qu'il y ait le droit de parler ou de se rassembler.

Aucun citoyen ordinaire du Sahara Occidental n'a le droit de parler au personnel des Nations Unies, ni même d'entrer dans les hôtels où se trouvent les membres des Nations Unies ou même d'approcher à 200 mètres des bâtiments des Nations Unies, y compris ceux où se passait le référendum, sans une autorisation marocaine. Comme ils sont stricts !

Les Marocains ont empêché un vieux prêtre Espagnol de 84 ans qui avait passé 50 ans au Sahara Occidental de dîner avec moi au Club Méditerranée.

La terreur marocaine

Le gangstérisme du Maroc m'a rappelé une mauvaise période passée en Afrique du Sud. L'identification des Sahraouis demanderait, s'il y avait une possibilité quelconque, que nous continuions de veiller sur eux. Ils craignaient seulement de disparaître. En même temps, ils craignaient qu'on les voit parler à des membres des Nations Unies dans la rue. Les commerçants nous demandaient de venir faire un tour pour acheter du dentifrice ou quelque chose comme cela pour vérifier s'ils étaient encore là. Leurs craintes me rappelaient ce voyage en Afrique du Sud au début des années 1970 avec le Président de la NAACP Roy Wilkins. Les noirs racontaient à M. Wilkins, moi écoutant à l'abri dans notre ambassade, des histoires horribles de sévices par des corps spéciaux et des disparitions. Puis le lendemain, dans la rue, ces mêmes personnes faisaient celles

qui ne vous connaissaient pas. Ils étaient terrifiés et il y avait de bonnes raisons. De même pour les Sahraouis.

Indifférence cynique ?

Régulièrement, nous transmettions ces horreurs à Erik Jensen et ni lui ni les Nations Unies ne firent quelque chose. Mais les Nations Unies ne purent cacher ce banditisme du Maroc qui rapidement devint une plaisanterie. Comme Chris Hedges l'a rapporté dans le New York Times, les diplomates étrangers à Rabat s'amusaient du cynisme des marocains, mais les observateurs non marocains, y compris les marocains eux-mêmes auxquels j'ai parlé alors ou depuis étaient véritablement surpris par les tactiques marocaines pour contrôler le référendum à tout prix.

Les Etats-Unis savaient certainement de quoi ils étaient capables. Régulièrement, nous passions au compte rendu du membre politique de l'Ambassade Wirk McBride sur ce qui se passait quand il se rendait à la MINURSO. Entre autres à propos de ceux qui voient des rendez-vous ou des conspirations de la droite, partout, Kaatlyn Thomas, condisciple de Mme Clinton à Wellesley et qui a participé à la campagne de Mr Clinton, travaillait à la MINURSO et a personnellement envoyé un message aux services de l'Ambassadeur Madeleine Albright disant que le Maroc transformait le référendum en une pure comédie.

Les services secrets américains savaient ce qui se passait là. Un membre de la CIA m'avait demandé pendant l'été 1994 comment je pouvais expliquer que la MINURSO soit à la solde du Maroc. "Était-ce de la corruption ou Jensen était-il trop faible ?"

L'armée U.S. y compris le général commandant les forces de paix américaines assignées là pour le maintien de la paix, qui s'était rendu à la MINURSO, reçurent un message du

colonel de l'armée américaine Dan Magee, indiquant ce qui se passait. Raison pour laquelle le New York Times et la Ligue des Droits de l'Homme pouvaient confirmer les abus de pouvoir des marocains sur les Sahraouis et le référendum se passer comme tout le monde l'avait prévu.

Solidarité : une réunion de famille

Si les Marocains avaient quelques doutes sur les sympathies des Sahraouis, ils furent dissipés une fois que les Sahraouis se furent retrouvés tandis que les formalités du référendum se mettaient en place. Ces séries d'interview devinrent des réunions de familles. Il y eut des larmes, des rires, des lamentations, des évanouissements, tandis que les Sahraouis venus des régions sous contrôle du Maroc embrassaient leurs vieux amis, leurs familles venues des camps Polisario. 20 années de nouvelles condensées en de longues minutes et des lettres de familles passées en fraude, à l'insu des censeurs marocains. Cela rappelle la visite du Pape en Pologne communiste. Solidarité des membres d'un seul peuple étroitement lié les uns aux autres et non soumis à une idéologie étrangère./..

Plan B

En cas d'échec du référendum, le Maroc ne pourrait pas faire valoir son bon droit à être là mais, au moins il garderait le Sahara Occidental.

Aussi, le Maroc changea-t-il d'attitude et comme les Nord Coréens dans les

**Il y a un flic marocain
tous les 100 mètres dans
une ville comme Layoune.**

discussions de paix du P a n m u j a n g discutant de l'importance de la table des

discussions de paix du P a n m u j a n g discutant de l'importance de la table des négociations, le Maroc opta pour une suspension du référendum en faisant obstruction à chaque étape. Le rythme de travail du référendum se plaignait le Maroc, était tantôt trop mou, tantôt trop intense. Il a fallu faire une planification toutes les semaines et ce fut Azmi le marocain, non Jensen le responsable des Nations Unies qui décida quand la mission devait travailler.

Une des meilleures ruses se dévoila à l'automne 1994 lorsque, comme venant de

chez Ionesco Mr Azmi freina le déroulement du référendum pendant plus d'une semaine avec un coût de \$ 100.00 par jour pour les Nations Unies, parce qu'il s'opposait à un adjectif employé dans un document de la MINURSO et exigeait que le sujet soit traité par un échange de correspondance. Avec un telle tactique, sans protestation de Jensen ou des Nations Unies, Azmi prenait le contrôle du calendrier au jour le jour de la mission des Nations Unies. Vers la fin de 1994, je me présentais à Jensen et Azmi ensemble. N'existait même plus, l'illusion d'une MINURSO indépendante.

Le congrès

Mon contrat expirait fin 1994./...

Ce serait la fin de mon histoire si on ne m'avait pas demandé d'attester en janvier 1995, avant que le sous comité de la Chambre de dotation n'examine les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. J'étais du menu fretin par rapport à l'Ambassadeur Kirk Patrick, l'ancien avocat du gouverneur Thornburgh et d'autres personnages connus et je ne fis rien de plus que de lire une partie d'un rapport préparé, soulignant le gangstérisme du Maroc au Sahara Occidental et les médias envoyèrent ce rapport dans le monde entier. Le New York Times dépêcha Chris Hedges à Layoune pour s'informer et le 5 mars 1995 il confirma "que les responsables des Nations Unies précédents et actuels disent que le Maroc essaie de prendre le contrôle du vote et de maintenir sa position dans cette région. Le Maroc se brancha sur les téléphones des Nations Unies, confisqua des documents aux votants dans la plus grande ville de la région et refusa aux autres le droit d'entrer dans les centres d'inscription dirent les responsables et résidents.

Plus tard, la même année, après une visite à la MINURSO, la Ligue des Droits de l'Homme fit circuler un réquisitoire amer de la MINURSO et de son lâche abandon du référendum et du droit à l'autodétermination des Sahraouis./...

Le référendum a entraîné un coût d'un quart de million de dollars (mille millions de dollars, un quart de mille millions de dollars = 250 millions de dollars), soit environ 2500 dollars pour chaque

sahraoui qui n'irait jamais voter. Grâce aux accords de Houston, l'identification des candidats au vote reprit en décembre 1997 et sous l'autorité d'un nouvel ambassadeur nommé spécialement Charles Dunbar, 127.472 personnes ont été identifiées jusqu'à encore la semaine dernière. Il y a moins de 30.000 personnes venant de tribus non contestées à être convoquées mais il y a une pierre d'achoppement dans un autre groupe de 65.000 marocains avec des papiers d'identité douteux, gens venant de tribus seulement liées de façon marginale au Sahara Occidental. Le Polisario maintient que puisque ces 65.000 personnes vivent au Maroc, seulement ceux qui sont sur les fiches du recensement espagnol de 1974 (il y avait 74.000 noms) peuvent être identifiés. Pour des raisons évidentes, autoriser 65.000 marocains à voter pour l'avenir du Sahara Occidental aurait pu faire tiquer le Major Daley. Les accords d'Houston ne sont pas, après tout, un pacte suicidaire. Néanmoins, c'est la position du Maroc d'exiger que tous les 65.000 soit identifiés.

Le Secrétaire Général Kofi Annan a proposé un compromis selon lequel 4.000 de ces 65.000 soient identifiés comme test. On n'a pas réussi à proposer une date même si c'est une concession faite aux marocains qui, tout comme le Polisario, se sont mis d'accord aux Accords de Houston pour ne pas faire ce qu'en fait ils font maintenant, pousser les membres de ces tribus contestées à se faire identifier.

Mauvaise foi

En plus de ce problème des 65.000 membres des tribus contestées, on doit se demander ce que le Maroc prépare dans ses démonstrations gouvernementales orchestrées en face des structures des Nations Unies au Sahara Occidental et dans ses attaques virulentes qui paraissent dans la presse contre ce qu'ils appellent la MINURSO à la solde du Polisario, toutes choses qui furent commentées et regrettées par le Secrétaire Général Annan qui a demandé de les éviter.

Il n'y a rien de tel que ces démonstrations

spontanées ou que cette liberté de la presse au Maroc et on peut se demander pourquoi le Maroc essaye de discréditer le processus sur lequel il s'est engagé aux accords de Houston.

Plus significatif encore, dans une boule rouge enflammée ou plus exactement une note enflammée, le Ministre de l'Intérieur Driss Basri a fait passer cette année des instructions aux Gouverneurs du Maroc pour tenir des ateliers ethniques permettant aux Marocains de se faire passer pour des Sahraouis dans les sessions d'identification.

Plus décourageant que tout, le Maroc a passé toutes ces années à attirer des dizaines de milliers de Marocains pour

On peut se demander pourquoi le Maroc essaye de discréditer le processus sur lequel il s'est engagé aux Accords de Houston.

s'installer au Sahara Occidental avec subsides et exemptions d'impôts. Layoune, la capitale a d'énormes villages

de tentes remplies de ces aventuriers, comme l'a noté l'Economiste, le Maroc dépense pour développer le port et l'approvisionnement en eau sans se soucier du rapatriement d'un grand nombre d'immigrants marocains.

Le mois de juin est d'importance pour l'avenir du référendum. La situation à la fin de mai sera déterminante pour savoir si le Conseil de Sécurité autorisera à continuer. Kofi Annan en a dit autant. Comme enjeu, il n'y a pas seulement une autre nouvelle pagaille aux Nations Unies ou même la paix dans un endroit ou quelques personnes dont on n'avait jamais entendu parler avant J. Baker, se sont trouvées impliquées, mais des incidences importantes.

La stabilité de toute la région et pour d'autres le pouvoir des Nations Unies d'effectuer ce qui devrait être une opération classique à grand éclat pour le maintien de la paix.

Selon l'Economiste le monde n'a pas à entrer en guerre chaque fois qu'un despote s'attribue un morceau de terre mais les principes sont évoqués quand il y a résistance comme au Koweït et ils ne devraient pas être oubliés dans les modern Anschluss comme l'occupation de Timor Oriental et l'invasion du Sahara Occidental par le Maroc.

Dans "Comment les démocraties

disparaissent", J.F Revel dit que "le talent unique des communistes pour créer la non information" était l'occupation chinoise du Tibet ou aucune information ne parut qui aurait pu perturber la Sinolatrie de l'ouest. Il l'appela "Génocide presque parfait qui se déroula dans le plus parfait secret". Le Maroc a emprunté une page du livre chinois envahissant et colonisant le Sahara Occidental sans attirer la colère ou l'attention mondiale, se présentant comme un grand ami de l'ouest tandis qu'il foule aux pieds le droit des Sahraouis à décider de leur avenir, que devaient protéger les Nations Unies comme il était dit quelque part dans la charte.

La lumière du soleil est le meilleur désinfectant a dit Justice Brandeis. L'attribution du prix Nobel de la Paix à

l'Evêque Beto et José Ramos Horta porta le massacre par les Indonésiens du peuple de Timor Oriental sur la scène mondiale. Un acteur de cinéma et des héros aussi invraisemblables que les Beastie Boys parmi d'autres groupes rocks ont fait de la soumission du Tibet par la Chine une cause à défendre pour la nouvelle génération. Peut-être un autre genre de célébrité, un homme politique tel que James Baker aidera-t-il à briser le monde du silence à propos des massacres du Roi Hassan au Sahara Occidental.

Voltaire disait qu'il était inutile de recourir à la loi pour empêcher un roi de prendre ce qu'il convoite, comme de vouloir rétablir un code pour les voleurs de grand chemin. Dans cette seconde moitié du siècle, il sera intéressant de

voir si le roi du Maroc peut encore fouler aux pieds les règlements de la Communauté des Nations Unies comme il aurait pu le faire à l'époque de Voltaire?

Frank Ruddy est associé du Cabinet Ruddy et Muir. Il est membre du Barreau à New York et au Texas. Il a un diplôme de LLM (New York Uniservisty et Ph (Cambridge) en droit international et a enseigné le droit international à Cambridge. Il est l'auteur d'un livre de droit international, ancien rédacteur en chef du Juriste International et avec Richard Baxter de l'Université de Droit de Harvard et de la Cour Internationale fut rédacteur des Affaires Juridiques Internationales Américaines dans le volume 31.

Témoignage sur les conditions de travail d'une équipe de journalistes dans les territoires occupés du Sahara Occidental

Laurence Mazure

A l'occasion d'un reportage sur la question du Sahara Occidental, une équipe de télévision indépendante suédoise s'est rendue durant la première moitié de 1998 dans les camps de réfugiés du Front Polisario, à Tindouf, en Algérie, ainsi que dans les territoires occupés par le Maroc, deux mois plus tard.

En tant que co-réalisatrice de ce documentaire, j'ai eu l'occasion de participer aux deux tournages. Or les conditions de travail rencontrées lors du deuxième reportage ont été telles qu'elles soulèvent des questions très sérieuses quant au contrôle du travail des médias dans les territoires occupés du Sahara Occidental.

Etant donné le rôle de la Suède dans les travaux de la MINURSO (police civile, équipe de démineurs), une de nos priorités a été de rendre compte de ces travaux, l'autre étant de filmer autant que possible la vie au quotidien à Laayoune, capitale du territoire du Sahara Occidental. Nous savions que la présence et le contrôle du Ministère de l'Intérieur seraient prépondérants durant notre voyage. Mais en tant que journalistes, il nous importait de voir et documenter tous les aspects de la réalité quotidienne dans les territoires occupés, afin de pouvoir en témoigner au mieux ultérieurement. Après trois jours passés à Rabat, afin de pouvoir faire une

interview du Ministre de l'Intérieur Driss Basri qui nous a fustigés au passage pour le soutien humanitaire de la Suède aux populations réfugiées sahraouies, nous nous sommes envolés pour Laayoune.

Dès notre arrivée à l'aéroport de Laayoune, une équipe du Ministère de l'Intérieur marocain nous attendait, ayant pour but officiellement de "faciliter" au mieux nos déplacements, et nous "aider" à comprendre la situation sur place.

El Aioun : Une ville en état de siège

Avant de continuer ce récit, il faut préciser que Laayoune est une ville en état de siège : il n'y a pas une route qui sorte de cette ville qui ne soit contrôlée par plusieurs barrages de la police ou de l'armée. Chaque véhicule doit s'arrêter à un ou plusieurs contrôles. Déjà, sur le territoire marocain, la présence de policiers tout le long des routes, ainsi que le nombre record de commissariats, sans compter leur regard sur les déplacements des taxis hors des villes, témoignent d'un niveau de contrôle de la population et des étrangers assez étonnant, même si cela ne choque pas le moins du monde les touristes qui se rendent dans le pays. Ce dispositif de contrôle devient militaire dès qu'il s'agit des territoires occupés, et il n'existe, de ce fait, aucune liberté de mouvement pour les journalistes dans cette zone.

De par l'encadrement très étroit dont nous avons immédiatement fait l'objet

dès notre arrivée à Laayoune, chacun de nos gestes et chacune de nos paroles ont été totalement épiés, encadrés et contrôlés par le Ministère de l'Intérieur marocain. Il nous a donc été impossible d'établir des contacts normaux, spontanés, non surveillés, avec la population de Laayoune.

Un reportage encadré

Le lendemain de notre arrivée, un nouveau venu s'est présenté : professeur de politique internationale à Rabat. Ce personnage avait été dépêché sur place par le Ministère de l'Intérieur pour nous expliquer chaque aspect de l'histoire du Sahara, d'un point de vue exclusivement marocain, et répondre à chacune de nos moindres questions. Le professeur s'est donc ajouté à une équipe qui comportait déjà un chauffeur au silence ouvertement hostile à notre égard, ainsi qu'un membre de l'équipe du "wali" de Laayoune (gouverneur répondant directement à Driss Basri), visiblement anxieux, pour sa part, de rendre aussi "agréable" que possible notre visite tout en la contrôlant au maximum.

Je ne sais quelle a été l'expérience d'autres journalistes dans les territoires occupés du Sahara, mais la prise en main de notre équipe a commencé par un briefing mené par le "wali" de Laayoune. Durant plus d'une heure, le "wali" a exposé les vues du gouvernement marocain sur la question du référendum en des termes qui, non seulement, ne laissaient aucune place à la moindre discussion, mais fréquemment insultaient implicitement notre travail en tant que journalistes. La nationalité suédoise de notre correspondante a donné lieu à plusieurs remarques hautement péjoratives vis à vis du soutien humanitaire accordé par la Suède aux réfugiés sahraouis. Ce n'était d'ailleurs que le premier incident de ce genre, car pratiquement à chaque rencontre avec divers interlocuteurs marocains ou contrôlés par eux, des remarques similaires, qui n'étaient que des insultes à peine voilées, nous ont été adressées.

Les visites et rencontres qui ont eu lieu se sont déroulées dans le cadre du programme élaboré par le Ministère de l'Intérieur, auquel nous avons aussi parfois ajouté nos propres requêtes. En voici brièvement le menu : visite de plusieurs infrastructures témoignant de la politique de développement du

gouvernement marocain au Sahara telles que l'usine de désalinisation d'eau, l'hôpital de spécialités de Laayoune, le port de la ville (section pêche, car nous n'avons pas pu approcher la partie concernant les phosphates) avec usine de conditionnement de poissons, visite d'une exploitation agricole de production laitière ; dans ce dernier cas, ceci nous a aidés à nous faire une idée du soutien de l'état marocain aux petits entrepreneurs de la région, afin de consolider la présence politique du Maroc par des conditions économiques favorables.

Des rencontres bien orientées

Trois rencontres ont eu pour fonction d'appuyer plus directement les vues du Maroc quant à la question du Sahara Occidental : une réunion avec les chefs des tribus contestées, une autre avec des sahraouis ayant quitté les camps du Polisario pour retourner chez eux à Laayoune, et une troisième avec des représentants de tous les partis politiques marocains présents dans cette ville. Le ciblage idéologique était évident dans chacun de ces cas.

En ce qui concerne les tribus contestées, le nombre de personnes appartenant à cette catégorie est tel qu'il gonflerait artificiellement les voix favorables au Maroc. La réunion a été organisée chez un chef de l'une de ces tribus, dans une demeure très luxueuse. Contrairement à la présence très prépondérante des femmes dans les camps du Polisario à Tindouf, celles-ci étaient quasiment absentes, mis à part 2 sur une cinquantaine de personnes. Au cours de cette rencontre, notre équipe a été l'objet de propos tout simplement insultants de la part d'un ancien membre du Polisario passé du côté marocain que nous avions croisé quelques mois auparavant dans les camps de Tindouf en sa qualité d'observateur du processus d'identification : selon lui, tout journaliste ouvert au discours du Front Polisario, serait victime d'un phénomène d'exotisme créé délibérément par quelques soldats enrubannés de foulards et courant dans le sable un fusil à la main à seule fin de séduire les occidentaux stupides et naïfs débarquant dans les camps. Nous l'avons interrompu pour lui dire qu'il était inacceptable de tenir ce genre de propos à des

journalistes professionnels.

Les personnes revenues des camps de Tindouf ont été obligées de faire leur interview en présence, comme à l'ordinaire, du professeur marocain, de l'assistant du "wali" de Laayoune ainsi que du chauffeur. Il faut préciser que ce fut l'occasion pour une femme revenue des camps, d'accuser la Suède d'avoir contribué à la corruption du Polisario en envoyant des stocks de lait spécialement mis au point pour les enfants sahraouis, dont certaines boîtes auraient été revendues en Mauritanie. Notre collègue suédoise a été absolument ulcérée par cette remarque, d'autant qu'aucune mention n'a été faite, bien sûr, de ce que ce lait a quand même permis de sauver la vie de milliers d'enfants sahraouis, et probablement ceux de cette femme également. La même interlocutrice s'est aussi plainte de l'existence dans les camps, de mesures répressives à l'égard des femmes tombant enceintes hors du mariage, et de cas de violations des droits de l'homme. Lorsque nous lui avons demandé de préciser de quoi il s'agissait exactement, elle a répondu en parlant de cas où des femmes auraient été rouées de coups, et en mentionnant le fait que la séparation forcée des enfants de leurs familles, afin qu'ils puissent être éduqués dans des écoles éloignées des camps, constituait selon elle une atteinte aux droits humains. Deux autres personnes sont intervenues pour parler de la répression au sein des camps du Polisario notamment au moment des émeutes de 88, ainsi que de prisonniers qui auraient disparu.

Quant à la réunion avec les partis politiques, elle s'est caractérisée à plusieurs reprises par la plus grande confusion, tout le monde voulant parler en même temps. Au-delà des nuances subtiles de droite ou de gauche, l'unanimité quant à la nature marocaine du Sahara Occidental était bien sûr de mise, en présence du professeur et de l'assistant du "wali". Cette réunion lamentable avait pour but de nous prouver que la démocratie existe au Maroc, ainsi que dans les territoires du Sahara, et que tout le monde parle d'une seule voix sur ce point-là.

Au sujet de l'encadrement très serré dont nous avons fait l'objet, voici quelques détails parmi d'autres qui permettront de s'en faire une idée.

Impressions quotidiennes

Dès son arrivée à pied d'œuvre, le professeur s'est retrouvé logé, comme par hasard, dans une chambre jouxtant immédiatement les nôtres, alors que l'hôtel était aux trois quarts vide. Par ailleurs, lorsque notre équipe a invité à dîner à l'hôtel 2 membres suédois de la MINURSO, le professeur était dûment assis à la table dernière nous jusqu'à ce que nous quittions les lieux. L'attention portée à notre conversation était tellement peu discrète que mes collègues suédois ont opté pour leur langue natale afin de pouvoir bavarder un peu plus librement. Durant les 5 jours passés à Laayoune, dès que nous arrivions à la réception de l'hôtel (au demeurant garde par un ou deux membres des forces de sécurité), nos "hôtes" étaient là, fidèles au poste. Si le professeur a manqué une ou deux fois à l'appel, c'est parce qu'il souffrait d'un nerf sciatique coincé et devait se reposer de temps en temps. Ce n'est que lorsque nous rentrions dans les locaux de la MINURSO qu'il nous perdait des yeux, bien à contrecœur. Le soir lorsque nous nous retrouvions tous dans nos chambres, nous ne nous sentions jamais suffisamment en sécurité pour parler ouvertement entre nous de ce que nous avions ressenti ou pensé durant la journée.

A mon avis, une des journées les plus éprouvantes a été la veille de notre départ. Nous avons demandé à rencontrer des familles bédouines nomades, afin de nous faire une idée de leurs conditions de vie. Nous nous retrouvons seuls, notre cameraman et moi, avec le chauffeur et l'assistant du "wali", notre collègue suédoise étant restée à l'hôtel parce qu'elle est malade. Au cours d'un périple qui nous mène jusqu'à un vieux fort espagnol, le chauffeur commence à démontrer son agressivité vis à vis de tout ce qui se trouve d'autre que lui sur la route, forçant plusieurs voitures particulières ainsi que des véhicules de transport d'enfants à se ranger sur les bas côtés, tandis qu'à chaque fois, il met en route une sirène de police. Je me rappellerai toujours un minibus avec des enfants qui, comme tous les enfants du monde, collent le nez à la vitre pour faire, qui des sourires, qui des grimaces. Lorsque la sirène de la police retentit, leurs traits se figent de peur.

Après quelques prises de vues du fort

espagnol abandonné, nous voilà en route pour rendre visite aux bédouins. Le silence s'installe dans le minibus de la police (nous nous doutions depuis le début de la nature du véhicule à cause du comportement de son chauffeur, mais maintenant il n'y a plus aucun doute). Le voyage qui ne devait être que d'une demi-heure commence à se faire nettement plus long. A un moment donné, le minibus quitte la route et prend une piste, au bout de laquelle se dessine peu à peu, non pas une tente de bédouin, mais la silhouette familière d'un commissariat de police - murs blanchis à la chaux et drapeaux marocains flottant au vent, dans un lieu parfaitement isolé. Le minibus s'arrête, le cameraman et moi attendons un peu de voir ce qui se passe mais on nous ordonne de descendre sans aucune explication. Les policiers discutent entre eux, et nous, nous continuons à faire comme si de rien n'était, dans le genre "alors, nous sommes là pour prendre le thé avec vous ?". Un peu gêné, l'assistant du "wali" nous dit que la personne qui doit nous emmener voir la famille bédouine va nous rejoindre d'une minute à l'autre - ce qui se passe effectivement peu après. Tout le monde remonte dans le minibus et nous suivons l'autre voiture sur une bonne dizaine de kilomètres qui nous font refaire une portion de la route qui m'avait paru si longue à l'aller - comme quoi, le détour par le poste de police était parfaitement inutile.

Visite dans une famille nomade

Que dire de la visite à la soi-disant famille nomade ? Il s'agit d'un vrai décor planté pour l'occasion, où il n'y a aucun enfant, par contre beaucoup de chefs traditionnels déjà entrevus lors de notre rencontre avec eux la veille, ainsi qu'un groupe de musiciens sahraouis amené là pour nous divertir. Le comportement du "chef bédouin" par rapport aux musiciens et à nous devient odieux en ce qu'il n'y a de pire humiliation qu'une fausse hospitalité dont chaque geste établit un rapport de force. Que dire de la vulgarité du "chef bédouin" lorsqu'il met un billet de banque dans le turban d'un très vieux joueur de flûte sahraoui qui, lui, reste infiniment digne en dépit de ce

geste qui le rémunère d'une façon aussi humiliante que possible ? Pour moi, ces musiciens sahraouis étaient traités comme de véritables esclaves "culturels". Une multitude d'autres instants aussi pénibles et nauséux que celui-ci ont surgi durant cette "visite" concoctée par les fonctionnaires marocains pour qui, visiblement, le journalisme assimile au tourisme - eux qui, peu avant nous, accusaient de céder à "l'exotisme" du Front Polisario.

Pourtant, en dépit de la surveillance étroite dont nous avons été l'objet, notre équipe a pu recevoir le témoignage de plusieurs sahraouis sur la réalité de la vie au jour le jour à Laayoune. Je ne peux que rapporter ici les paroles de ceux qui nous les ont transmises à leurs risques et périls, sans toutefois détailler les circonstances, de peur que leur sécurité ne soit compromise : "Nous vivons dans la terreur, ici. Nous sommes constamment à la merci des autorités marocaines".

Des médias achetés

Dans les dernières pages de son ouvrage "Notre ami le roi", Gilles Perrault mentionne ironiquement la "considération royale" pour la presse, en d'autres termes, sa façon d'acheter les faveurs de celle-ci avec des largesses inattendues. Notre plus grande humiliation, lors de ce voyage, a eu lieu au moment de notre départ, lorsque nous nous sommes rendus compte que notre note d'hôtel avait été payée à notre insu par le Ministère de l'Intérieur marocain. Malgré nos protestations, il nous a été impossible de régler nos frais. Pris de court et de colère, nous avons soulevé la question avec le professeur qui nous a répondu, le sourire aux lèvres : "et alors ? moi aussi, mon voyage a été payé par le Ministère".

De ce reportage dans les territoires occupés du Sahara Occidental, je reviens avec quelques questions à l'égard de tous les autres journalistes qui y sont également passés : ont-ils eu des conditions de travail semblables aux nôtres ? Se sont-ils sentis manipulés et humiliés ? Si oui, pourquoi ne lit-on pas de comptes-rendus de cette situation afin d'en dénoncer les aberrations ?

Pardonnez-moi, Régine, s'il vous plaît, mon retard et ma négligence à répondre à votre lettre du 28 août. Je l'ai trouvée ici à Notre Dame de l'Amitié, à mon retour de Bretagne et de Montpellier le mardi 15 septembre. Je venais de bénir deux mariages : l'un à Belle Isle en mer, l'autre à Mudaison, celui d'une jeune femme belge revenue du Burkina Faso par le Sahara à moto !

Cet après-midi, je descendais du Carmel à 16 H : j'ai trouvé votre carte du 30 septembre, arrivée le matin vers 10 H. Depuis ce retour à 16 H, je viens seulement de trouver le calme : il n'y a pas (pour moi le "papy") surcharge d'activités, loin de là, mais j'essaie de donner mon attention à ceux qui passent ici ou qui m'appellent au téléphone. Et ça n'arrête guère !

Vous me parlez de témoignage à donner sur le Sahara vu par moi : il est peut-être là, dans cette attention à donner là où je suis envoyé et engagé.

Est-ce un défaut d'être attentif, d'écouter toutes les voix ? Certainement pas. Essayer d'apprendre les langues et d'entendre la parole des gens qui viennent à vous : c'est ma mission de prêtre et de religieux, telle que je l'ai vécue 39 ans au Nord Cameroun (Bénoué, Maroua, Logone et Chari et Lac Tchad) 1950-1989 puis au Sahara, après quelques mois à Madrid, à partir de mai 1990 et enfin en Mauritanie jusqu'au 9 juin 1997 puisque j'y fus envoyé en attendant que soit dissipé ce qui semblait être un malentendu ou une série de malentendus.

Quand je suis arrivé à Laayoune en mai 90, je me suis présenté au Commissaire aux Etrangers : il m'a dit se réjouir de voir un français, son espoir de me revoir de temps à autre - mais je n'étais pas envoyé par la France, pas plus que Monseigneur Félix Erviti et les autres Pères Oblats espagnols n'ont été envoyés par l'Espagne : aucun drapeau ne flotte sur la cathédrale San Francisco. De Rome, mes supérieurs religieux avaient estimé que mes bonnes notions de langue arabe et mes relations de près de 40 ans avec les musulmans pourraient être utiles à notre

mission chrétienne au Sahara Occidental.

Par ailleurs, mon caractère, ma bonne santé, mes facilités de contact, me permettraient, là aussi, de rencontrer tout venant - tout "fils d'Adam" sans demander à quel pays, à quelle nation ou à quelle religion il appartient.

Les Sahraouis - fils du Sahara comme le nom l'indique - les gens venus du Nord et que j'entendais s'exprimer en dialecte marocain et même en berbère où je retrouvais des paroles entendues en janvier 1959 chez les touaregs du Niger (Agadez) : avidi aman : donne-moi de l'eau - les touristes de passage, de langue française ou anglaise, allemande et les espagnols bien sûr. Puis les gens de la MINURSO à partir du 10 septembre 91, je crois. N'étais-je pas envoyé à tous de par mon état religieux et la mission qui m'était donnée : être à l'écoute de tous.

Chacun "voit l'heure à son clocher" : le commerçant pense que je cherche mes intérêts économiques, le politique me prend pour un agitateur, le militaire me suspecte d'espionnage. Grand Dieu !

Aux tous premiers jours de janvier 1993, je n'ai vraiment pas compris pourquoi la police des étrangers m'invitait à faire une sortie. C'est un fax de Rabat, m'a-t-on répondu. Vous n'avez pas le statut de résident, vous devez faire une sortie tous les trois mois. Alors qu'à mon arrivée en 1990, le Commissaire aux Etrangers m'avait assuré qu'en tant que français, j'aurais plus rapidement que les espagnols ma carte de séjour. Et quand cela tardait : *c'est parce qu'on est en train de tout informatiser sur ordinateur ...*.

N'était-ce pas plutôt parce qu'on me voyait trop dans les rues ? avec mes sabots. Un bon missionnaire ne serait-il pas, aux yeux des autorités, celui qui reste calfeutré dans son église et ne reçoit personne ?

On ne vous voit jamais, disait le Commissaire. *Chez vous, non Monsieur le Commissaire, mas je suis dans les rues. Oui, mais vous vous faufilez par les ruelles. Sans doute ai-je une allure trop vive qui fatiguerait ceux qui me suivent ?*

Un soir, vers 22 heures, revenant de chez

des amis, je fus interpellé par un jeune marocain nouvellement arrivé à Laayoune. "On me dit que vous êtes prêtre catholique, j'aimerais parler avec vous". Et nous parlâmes sur le trottoir. La conversation se prolongeant jusqu'à minuit, uniquement sur des sujets religieux (j'ai copié le Coran tout entier en arabe et pratiqué mes évangiles en arabe), je l'invitais à rentrer chez lui et moi à l'église.

Pourrais-je venir vous voir chez vous ? *Oui, mais on risque de vous l'interdire. N'avez-vous pas remarqué ce monsieur qui est passé près de nous il y a une heure, lentement, en nous regardant bien, vous et moi. Evidemment, ce jeune homme n'est jamais venu me voir.*

Les gens de la MINURSO, on ne pouvait les empêcher de venir à l'église pour la messe le samedi soir. Mais nous avons été empêchés de répondre à l'invitation du Médecin-Colonel suisse à la Noël 1991. L'année suivante, à la Noël 1992, des membres de la MINURSO nous ont pris dans leur voiture après la veillée de Noël et nous ont ramenés chez nous après le réveillon. Nous, ce sont Monseigneur Félix Erviti, notre ancien au Sahara depuis 1954, le Padre Acorcio et moi-même. Pas de problème.

Quelques jours plus tard, cependant, je rencontrais à Foum el Oued - en bord de mer - mon vis à vis du réveillon, le Colonel anglais Peter Rodgers, Colonel des "Gardes Bleus" de sa majesté la Reine Elisabeth II. Après son heure de jogging, il vint prendre le thé dans la maison que des amis de Laayoune mettaient à ma disposition chaque fin de semaine, pour 24 heures de silence et de grand air. La même après-midi, un capitaine médecin suisse, rencontré lui aussi au réveillon, puis sur la plage, acceptait de venir prendre le thé avec moi et bavarder une heure durant.

Avec l'un et l'autre, bavarder de quoi ? Mes quarante années d'Afrique, principalement au nord Cameroun, sont un vaste sujet sur lequel on m'interroge. Cette vie "vocationnelle" dont je parlais au début : vécue loin des villes, au gré des rencontres imprévues, de l'apprentissage de diverses langues, de découvertes d'autres religions et d'autres cultures.

Mais venant quelques jours après la Noël et le réveillon sous la grande tente de l'hôpital suisse de la MINURSO, ces deux invitations à prendre le thé n'ont-elles pas provoqué mon exclusion ? Le fax était arrivé de Rabat dans les derniers jours de l'an 1992 et l'on me poussait dehors début 1993.

Dois-je penser que même mes sorties hebdomadaires de 24 heures (Vendredi soir - Samedi soir) à Fom el Oued étaient suspectées ? De longues promenades le long de la mer, parfois même la nuit sous les étoiles et les pieds dans le sable et l'eau, que cherche donc ce prêtre et missionnaire ?

Il y a pourtant, dans la Bible comme dans le Coran, l'exemple de gens qui nous apprennent à nous retirer du bruit, à la quête de Dieu.

Un fax est venu de Rabat. Lisez-le et signez les six exemplaires. Nous n'en savons pas plus. Allez prendre votre billet d'avion et alors nous vous rendrons votre passeport.

Voilà 5 années, bientôt 6 et que cela m'est resté en travers dans la gorge.

Bien sûr, un missionnaire dérange "mais que serait un missionnaire qui ne dérangeât point nous disait, en 1970, le Père Jean Carbonnel.

Ni commerçant, ni politique, ni espion, ni guerrier mais au contact permanent des

gens, des gens les plus simples et souvent les plus pauvres. De toutes les pauvretés et pas seulement le manque d'argent.

Dans 68 pays, j'ai des confrères de ma Congrégation qui dérangent ceux qui se sont attribués l'autorité et ils en subissent les conséquences. Jésus a vécu cela en son pays et il en a payé le prix.

"Rendez à César ce qui est à César" et à Dieu ce qui est à Dieu". "Qui m'a établi juge parmi vous ?".

Ni César, ni juge, et lorsqu'on me demande si cela arrive souvent, ce que je pense de la situation au Sahara et de son avenir, je réponds : pourquoi m'interrogez-vous à ce sujet ? Il y a là-bas, et c'est officiel, une instance internationale, une mission de l'ONU, qui demande instamment et patiemment que soit fait un référendum au Sahara et que cela se fasse en toute clarté et honnêteté. Plaise à Dieu ! au-delà des intérêts des autres nations ou de grandes compagnies.

Alors, nous saurons ce que veulent les vrais gens du Sahara, ceux qui sont restés sur leurs terres, et ceux qui supportent avec une admirable patience et un calme remarquable, un exil de plus de 20 ans dans des conditions difficiles.

Moi aussi, je me sens en exil. Ou alors en mission temporaire en France, avant de rejoindre ceux qui m'ont dit leur

attachement et leur étonnement de me voir éloigné : des Sahraouis qui ont leurs racines là-bas. Je porte depuis 1991 le foulard que l'un deux m'a offert - des marocains qui ne me reprochent rien et les gens en mission de la MINURSO.

En 1996, j'ai eu la joie de bénir en la Cathédrale de Laayoune un mariage remarquable : Thor Hyerdahl et son épouse : c'était le 1^{er} août. En novembre, j'y ai encore passé quinze jours heureux. Et nous pensions tous que c'était arrivé. On m'envoyait à Dakhla à 600 km au sud de la capitale. Je m'apprêtais même à apprendre un peu de "roumain" pour les ouvriers qui agrandissent le port.

Et l'on nous a dit : "les plus haute autorités marocaines veulent bien qu'il vienne, mais de passage, pas pour y rester travailler". Et encore nous avons des lettres contre lui, nous devons en tenir compte, même si l'on voit manifestement qu'elles viennent d'une personne peu sensée (ce que je pense aussi, mais alors ?).

Voilà où j'en suis, Régine et il est minuit 10'. Vous désiriez un témoignage, je me limite à mon histoire personnelle mais cette histoire, ne témoigne-t-elle pas de ce que j'attends avec bien d'autres : "le retour de la paix" dont vous m'avez parlé le 28 août, mais pas n'importe quelle paix.

... et les gens qui m'entourent me disent que le zona pris depuis décembre 1997 ne passera qu'une fois levée la contrariété.

Le dernier point sur l'identification

Communiqué de presse de la MINURSO

Laayoune, 3 septembre 1998.

La Commission d'Identification a complété mercredi 2 septembre le processus d'identification de 147.000 requérants désireux de participer au référendum organisé par la MINURSO au Sahara Occidental. La Commission a ainsi terminé l'identification des requérants, à l'exception d'un nombre de personnes appartenant aux groupements tribaux 41, H61 et J51/52.

Le processus d'identification avait débuté en 1994 et durant

la phase initiale - août 1994 - décembre 1995, quelques 60.000 requérants avaient été identifiés ^(*).

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général, M. Charles F. DUNBAR déclare à cette occasion :

Le fait que notre mission ait complété l'identification d'une large majorité de ceux qui ont demandé à participer au référendum au Sahara Occidental nécessite tout d'abord, et en premier lieu, de rendre hommage aux requérants eux-mêmes. Je leur présente mes remerciements et mes chaleureuses félicitations, ainsi qu'au Gouvernement des deux parties qui ont pu rendre ce processus d'identification possible, et à l'Organisation de l'Unité Africaine pour son inlassable travail et soutien. En fin, je tiens à rendre un hommage spécial à mon prédécesseur, M. Erik JENSEN qui a conçu le processus d'identification et au Président de la Commission d'Identification, M. Robin KINLOCH qui a su le mener à bien.

Pour sa part, M. Robin KINLOCH souligne que "des progrès considérables ont été réalisés au cours des neuf derniers mois, ce qui n'aurait été possible sans la ferme détermination et l'esprit positif de coopération démontrés par les deux parties"

Pour mener à bien son mandat, la Commission d'Identification de la MINURSO a fait un usage intensif de ses 4 avions "Antonov 24" et de ses hélicoptères, dans le but de transporter chaque semaine vers les centres d'identification, les Observateurs des deux parties, les Sheikhs et le personnel de la commission. Le travail quotidien de la commission a nécessité le support d'une base de données informatique spécialement conçue pour ses besoins.

Le Maroc et le Front Polisario ont fourni les locaux pour l'installation des centres d'identification. Le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie ont mis à notre disposition les hôtels pour accueillir les délégations des deux parties et le personnel de la MINURSO. Le Maroc devait également mettre en place des facilités supplémentaires pour le transport aérien des Observateurs et des Sheikhs voyageant chaque semaine dans les centres d'identification, au Maroc et dans le Territoire.

En outre, plusieurs centaines d'officiels du gouvernement du Maroc et du Front Polisario ont apporté leur contribution au processus d'identification, organisant la convocation et la participation des requérants et fournissant les facilités nécessaires aux centres d'identification.

Quelques chiffres :

- 147 000 personnes ont été interrogées par la Commission depuis août 1994,
- 60 000 personnes dans la phase initiale (août 1994/décembre 95), 87 000 entre décembre 1997 et le 2 septembre 1998,

- 61 000 personnes se sont présentées dans les 4 centres du Territoire du Sahara Occidental : Laayoune, Boujdour, Smara et Dakhla,
- 34 800 se sont présentées devant la Commission dans les camps de réfugiés de la région de Tindouf en Algérie : les camps Smara, Dakhla, Awserd et El Aiun,
- 5 400 personnes ont été interrogées dans les deux centres en Mauritanie : Zouerate et Nouadhibou,
- 45 800 ont été interrogées dans les 8 centres d'identification ouverts au Maroc : Tan Tan, Goulimine, Sidi Kacem, El Kalaa des Sraghna, Marrakech, Casablanca, Rabat et Meknes.

La population identifiée provient de 7 tribus et 3 groupes subdivisés en 88 sous-fractions et groupements.

Le personnel directement impliqué dans le processus d'identification se compose de :

- plus de 60 Observateurs des deux parties
- plus de 160 Sheikhs et notables représentant les deux parties qui œuvraient en tant que témoins-experts dans le processus d'identification
- 130 membres du personnel de la MINURSO.

(*) *une personne identifiée n'est pas automatiquement éligible. Cette personne est interrogée par la Commission d'Identification qui devra ensuite déterminer son éligibilité pour participer au référendum.*

Témoignage

Quelques impressions et chroniques d'un officier médecin suisse en mission au Sahara Occidental auprès de l'UNITE MEDICALE SUISSE MINURSO, en 1992 - 1993

Jean-Luc Alexandre HELD

" Ici, nous sommes sur le territoire de l'ONU et c'est moi qui commande. Vous n'avez pas le droit d'interdire l'accès à notre clinique. Je vais protester auprès des autorités marocaines." Ce coup de gueule nous ne sommes pas près de l'oublier. A Laayoune, en plein désert du Sahara Occidental, à quelques 650 km au sud d'Agadir, le commandant Plus Siegmüller explose lorsque trois marocains en uniforme et deux en civils nous interdisent l'accès à la clinique de l'unité médicale suisse... faits uniques ? Nenni, Monseigneur Feliz Erviti, Préfet du Sahara Occidental, nommé par le Pape malgré les protestations de Rabat, se voit interdire l'entrée au camp pour y célébrer la Messe de Noël. Des infirmières qui lui rendent visite à l'Eglise Saint François d'Assise, propriété du Royaume d'Espagne qui en assure la protection. Dieu merci, sont déclarées dans les

journaux de Laayoune "trafiquantes de drogues" sans compter d'autres calomnies sur leurs relations avec le Prélat. Des civils marocains en veste de cuir noir interviennent fréquemment pour interdire l'entrée aux bérêts bleus en civil exerçant toutes sortes de pression sur eux, installant un climat de peur. Vous rendez visite à des amis du Peuple Sahraoui, ils ne tardent pas à subir toute sorte d'inconvénient, coupure d'électricité, coupure d'eau, coupure de téléphone, convocation devant les autorités d'occupation, isolement de l'entourage proche et lointain socio-économique, etc... Vos lieux de résidence sont systématiquement fouillés. Hôtels Parador/El Massira, vos conversations avec votre famille écoutées, les films que vous donnez à développer dans un centre Kodack est au main de l'Armée Royale, ils prennent les copies qu'ils jugent

pouvant leur servir (Affaire Jensen et de sa fille revêtue d'un tissu sahraoui (voir copie lettre de mon commandant). Personne ne proteste lorsque le commandant de l'unité médicale suisse participe à l'inauguration de la Mosquée de Casablanca ... quelle neutralité ? Le plus grave, c'est que la libre circulation par terre et air des unités de la MINURSO et l'UMS sont sans cesse entravées sous les prétextes les plus futiles, les heures auprès des victimes surtout sahraouies sont calculées, répertoriées, empêchant un suivi médical parfois, souvent même l'apport de soins indispensables. Le personnel du quartier général de la MINURSO est "truffé" de membres des services secrets marocains, qui s'offrent pour faire les guides lors d'excursions à l'intérieur du Maroc avec des rabais particulièrement intéressant à ceux qui "comprennent" les thèses du Roi.

Zones occupées et droits de l'homme

L'Association des Familles des disparus et prisonniers sahraouis nous tient informés régulièrement, en dépit des difficultés pour recueillir les informations, des arrestations opérées dans les territoires. Elles témoignent dans leur sinistre énumération de la dureté de l'occupation - bien éloignée de la libre expression requise pour toute consultation électorale - mais en même temps de la résistance des Sahraouis à cette pression.

En juin et juillet dernier, les arrestations ont été nombreuses, touchant plusieurs familles :

A Tichla, le 9 juin, huit jeunes Sahraouis sont arrêtés alors qu'ils tentaient de rejoindre le Polisario : Omar ould Moulay ould Ahmed, né en 1979, Boujamaa ould Ghali ould Bougaryoun, né en 1980, Bouchraya ould El mahfoud ould Omar, alias Azat, né en 1979, Moulay-Ahmed ould Eslaya ould Salek, né en 1979, M'Barek ould Mohamed ould Raïs, né en 1980, Brahim ould Zergou ould Yacoub, né en 1978, Lahcen ould Ali-Salem ould El Keyhal, né en 1976, Lahbib ould Khatari ould Khaled, né en 1973. Après avoir été torturés, 7 d'entre eux ont été libérés le 22 juin. Deux d'entre eux présentent de graves troubles de santé suite aux traitements subis. Le huitième, enrôlé de force dans l'armée marocaine (Lahbib ould Khatari) en 1997 a été transféré à Rabat.

A El Aioun, huit personnes sont arrêtées le 15 juin : Errais Embarek ould Mohamed, Dalil Brahim ould Nouijem, Bou Azzatna Brahim. Quelques jours plus tôt Mohamed Bouya ould Amanet Allah est arrêté à Smara pour insulte à gendarme et condamné à 4 mois de prison ferme et une amende. En même temps, Ferrani Mohamed ould El Majoub est lui arrêté pour "insulte" à l'encontre d'un instituteur.

Chronique quotidienne et banale d'une occupation imbécile qui devient pour certaines familles sahraouies tragédie sur plusieurs générations.

Ainsi, en juin, Monsieur El Khori Embarek El Abd est assassiné. Il avait déjà été arrêté avec son père Embarek el Abd Hamadi (né en 1917) à Bir Lalhou en mars 1976. Disparus, libérés en 1991, les deux hommes furent placés en résidence surveillée à El Aioun. Il essayait cette année de rejoindre sa famille dans les camps de réfugiés. Son corps a été ramené à El Aioun par les autorités marocaines le 9 juillet. La famille n'a pu obtenir les renseignements contenus dans le rapport d'autopsie, alors qu'elle soupçonne qu'il est mort sous la torture.

Le cas de Mustapha Malainine Suelem est également exemplaire. Incarcéré à la prison d'Inezgane près d'Agadir avec 7 autres Sahraouis à la suite des manifestations de Lemseyed en février 1998, il a été transféré à Safi où il est détenu avec les condamnés de droit commun, suite à son refus de signer une demande de grâce royale imposée par les autorités marocaines. Sa mère a, elle aussi, tout subi. En 1957 son père a été fait prisonnier lors de l'opération de l'armée de libération sahraouie contre Atar, tenue par les Français. Il passa des années en prison avant de pouvoir s'enfuir. Dans les années soixante son premier mari, l'un des principaux acteurs de l'armée de libération, fut arrêté et torturé par les Marocains avant de mourir dans des conditions non éclaircies au début des années soixante-dix. Maintenant c'est son fils Mustapha qui paie le tribut d'une histoire tragique, exemple du destin de beaucoup de familles sahraouies qui ont vu leur vie jalonnée de séparations, de guerres, d'exils et de drames.

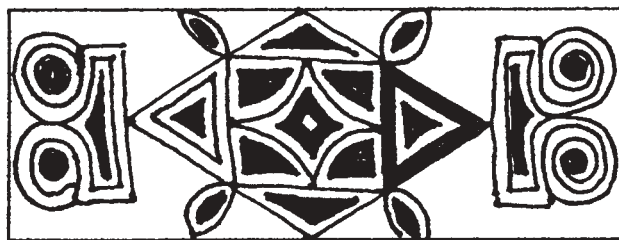
Dernière minute, dans le quotidien espagnol El Mundo

Après Pinochet, Hassan II dénoncé au juge Garzon (<http://www.el-mundo.es/diario/internacional/24N0049.html>)

Scelon le quotidien madrilène El Mundo un avocat espagnol a déposé une plainte contre Hassan II pour génocide contre le peuple sahraoui, crime imprescriptible. Le juriste Francisco Fernandez Goberna a présenté le 15 septembre de cette année un document au juge d'instruction, accusant "la plus haute autorité politique et militaire" de Rabat d'avoir "perpétré des actes criminels contre la population civile" du Sahara Occidental dans

les années 1975 à 1990. Dans une deuxième intervention du 8 octobre le juriste a encore élargi sa dénonciation et présenté une liste de 168 disparus sahraouis. Son objectif est de saisir le Tribunal Pénal International créé à Rome cette année du cas du Maroc, en même temps que de ceux de l'Argentine et du Chili. Le dossier est actuellement entre les mains du juge Baltasar Garzón.

Vu dans ARSO 25/10/98



24^e Conférence de Coordination Européenne du soutien au Peuple Sahraoui

Manchester - 9-10-11 octobre 1998

Résolution finale

Réunie à Manchester en Grande Bretagne les 9, 10 et 11 octobre 1998, la 24^e Conférence de Soutien au Peuple Sahraoui a rassemblé 170 participants venant d'Allemagne, de Belgique, du Canada, d'Espagne, de Grande Bretagne, de France, d'Italie, de Norvège, des Etats-Unis, de Suisse, de Suède, d'Algérie et du Front Polisario. Madame Danielle MITTERRAND, Présidente de la Fondation France Libertés a rehaussé l'ouverture de la Conférence de sa présence et de sa contribution.

Les participants à la 24^e Conférence remercient de l'accueil qui leur a été réservé par la ville de Manchester, en particulier, le Lord Mayor, le Western Sahara Campaign UK et l'ensemble des militants qui ont contribué à la réussite de leurs travaux.

Réunis en groupes de travail, les participants se sont préoccupés des questions essentielles qui mobilisent la solidarité européenne :

- le processus référendaire pour l'autodétermination tel que prévu par le Plan de Paix des Nations Unies et les accords de Houston, l'Observatoire International et les observateurs,
- les droits humains pour le Peuple Sahraoui et notamment la question des disparus et emprisonnés sahraouis au Maroc, en relation avec l'AFAPREDESA,
- l'aide matérielle et humanitaire aux populations sahraouis y compris l'organisation du retour des votants et de leur famille, leur protection, le déminage, la protection des enfants ainsi que les problèmes spécifiques de l'alimentation et de la santé dans les campements,
- la mobilisation des médias et la promotion de l'information de même que la circulation des messages par l'informatique et l'ARSO,
- les campagnes de solidarité des syndicats, des organisations de femmes et de jeunesse, les jumelages des villes et des communes d'Europe et les autres liens avec les villes, les campements et les associations sahraouies, en particulier l'organisation des femmes Sahraouies.

La Conférence rappelle à l'ONU et l'OUA leur pleine responsabilité pour mener à son terme le dernier cas de décolonisation en Afrique. Les résolutions et les mandats sont particulièrement clairs. Le Plan de Paix fixé par le résolution du Conseil de Sécurité n° 658 en 1990 et 890 en 1991 voici donc huit ans, devait être appliqué dans les six mois. Les négociations conduites en 1997 par l'envoyé personnel du Secrétaire Général, Monsieur James BAKER, relançait le Plan de Paix et fixaient les échéances et les conditions pour le référendum d'autodétermination du Peuple Sahraoui.

L'ONU, l'OUA et la communauté internationale, en acceptant une énième fois le report de ce référendum, manquent à leurs devoirs envers le Peuple Sahraoui et témoignent de faiblesses à l'égard des autorités marocaines qui tentent par tous les moyens d'empêcher la tenue du référendum libre, honnête et vérifiable au Sahara Occidental.

La Conférence soutient l'ONU et l'envoyé personnel du Secrétaire Général, Monsieur James BAKER, dont la médiation doit permettre que les engagements de Houston soient tenus et la date du référendum soit fixée à un terme définitif dans les six mois.

Les participants de la rencontre de Manchester considèrent qu'en cas d'échec de cette médiation, l'ONU doit reconnaître la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) comme membre à part entière et obliger de droit et de force le Maroc à respecter la décision prise depuis déjà 14 années par l'OUA d'accepter la RASD au sein de la communauté des Etats Africains.

L'Europe s'est réjoui de l'arrivée au pouvoir d'un homme, Monsieur YOUSSEFI, respectable et respecté pour ses combats pour la décolonisation de son pays et de l'Afrique, pour ses dénonciations de l'Apartheid et ses violations des droits de l'homme dans son propre pays. Aujourd'hui, ces nouvelles forces démocratiques au pouvoir au Maroc refusent de considérer l'occupation illégale du Sahara comme une question de décolonisation. Elles violent les droits de l'homme et de ses propres citoyens et ceux des Sahraouis. Leur refus d'autoriser le retour de Abraham SERFATY n'en est qu'un des aspects le plus visible.

L'Europe, soucieuse de ses rapports avec le nouveau gouvernement de Monsieur YOUSSEFI, oublie de condamner le Maroc pour ces violations des droits de l'homme, en outre, son silence et son manque d'engagement à soutenir le Plan BAKER pour la solution du conflit au Sahara Occidental, de même que l'absence de pressions pour le respect du Plan de Paix des Nations Unies, constituent des manquements graves aux droits du Peuple Sahraoui.

L'Europe doit être présente et active au côté des Nations Unies et dans la MINURSO, car seule la solution prévue par le Plan de Paix pour le Sahara Occidental et les accords de Houston sont susceptibles de contribuer à renforcer la paix et la stabilité dans la région maghrébine et du bassin méditerranéen. Elle renforcera en outre, à l'avenir, la coopération politique, économique et commerciale entre tous les acteurs de la région. A contrario, l'absence d'une solution pacifique et respectueuse des droits du Peuple Sahraoui entraînera forcément de nouvelles violences contraires aux intérêts démocratiques des peuples de la région et à ceux de l'Europe.

En consultation avec l'Association des Juristes Internationaux pour le Sahara Occidental, la Conférence a étudié et mis en œuvre un important programme pour l'observation de la préparation, la réalisation et le suivi du processus référendaire au Sahara Occidental. Deux centres de coordination européens à Bruxelles et à Las Palmas pour les comités nationaux d'observatoire ainsi qu'un centre de coordination "Observatoire International du Plan de Paix du Sahara Occidental" à Genève, constitueront les principaux axes de la coordination européenne du soutien au Peuple Sahraoui durant l'année à venir.

La Conférence réaffirme avec force son soutien à la lutte du Peuple Sahraoui, sel à avoir le droit de fixer son destin. Elle adresse au Secrétaire Général du Front Polisario, Mohamed ABDELAZIZ, ses remerciements pour son message d'encouragement et réitère au Peuple Sahraoui sa pleine et entière solidarité.

La 25^e Conférence de Coordination Européenne du Soutien au Peuple Sahraoui aura lieu en novembre 1999 à Las Palmas, Iles Canaries, Espagne et El Ayouné, Sahara Occidental.

Question écrite n° 07104 du 19/03/1998 page 867 avec réponse posée par Madame BIDARD-REYDET Danielle du groupe CRC.

Madame Danielle BIDARD-REYDET attire l'attention de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères sur la question du Sahara Occidental. En effet, le Maroc et le Front Polisario qui représente le Peuple Sahraoui, ont signé récemment un accord relançant le processus de paix. C'est une chance nouvelle pour la paix dans le nord-ouest de l'Afrique qui ne doit pas être sous-estimée. Le référendum d'autodétermination étant fixé aux 6 et 7 décembre 1998, tout doit être mis en œuvre pour faire respecter le droit à l'équité. Selon les termes du plan de paix, l'Organisation des Nations Unies (ONU) sera l'autorité unique et exclusive du territoire pendant la phase transitoire. Pour cela, l'ONU doit disposer des ressources humaines et matérielles pour remplir sa fonction avec efficacité et crédibilité. La présence d'observateurs internationaux indépendants et de la presse internationale participera à la création d'un climat de confiance et apportera des garanties de sécurité et de liberté afin de garantir la transparence et l'équité du référendum. La France, en sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, doit jouer le rôle positif qu'attendent d'elle les peuples concernés pour que soient respectées les conditions de l'application du "code de conduite" défini et accepté par les deux parties. Elle lui demande quelles mesures la France entend prendre pour garantir au Peuple Sahraoui le respect de l'ensemble de ses droits inaliénables au référendum d'autodétermination pour l'indépendance, pour vivre libre et en paix.

Ministère de réponse : Affaires Etrangères - publiée dans le JO Sénat du 06/08/1998 page 2540.

Réponse : L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du Ministre des Affaires Etrangères sur la situation au Sahara Occidental. Les modalités de règlement de la question du Sahara Occidental ont fait l'objet d'un accord entre les parties concernées, le Maroc et le Front Polisario, à Houston, le 16 septembre dernier. L'Algérie, qui héberge sur son territoire le Front Polisario ainsi qu'une partie de la population sahraouie, a assisté en qualité d'observateur, avec la Mauritanie, à la conclusion des accords de Houston ainsi qu'aux discussions qui l'avaient précédée. L'accord obtenu sous l'égide de Monsieur James BAKER, envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, précise les conditions de mise en œuvre du plan de règlement des Nations Unies et prévoit, dans ce cadre, la tenue d'un référendum d'autodétermination à la fin de cette année. La France soutient les efforts des Nations Unies pour assurer le bon déroulement du processus en cours, sous la responsabilité du secrétaire général Elle contribue notamment au financement ainsi qu'aux effectifs de la mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental. Elle souhaite que la mise en œuvre d'un référendum libre et transparent puisse apporter une solution juste et durable qui réponde, dans le respect du droit, aux aspirations des populations concernées et qui garantisse la paix et la stabilité dans la région.

Q
u
e
s
t
i
o
n

é
c
r
i
t
e



La Solidarité en France

Argenteuil : semaine de Solidarité avec le Peuple Sahraoui 21 - 26 septembre 1998

Cette semaine de solidarité avec le Peuple Sahraoui s'inscrit dans une démarche initiée de longue date.

En effet, Argenteuil est jumelée depuis 1987 avec la commune de Hagunia au Sahara Occidental, contribuant ainsi, par des actes concrets, à aider la population à surmonter les difficultés liées à l'occupation marocaine (chaque année, nous accueillons, par exemple, 10 jeunes Sahraouis dans nos colonies de vacances).

La signature des accords de Houston a fait naître un immense espoir pour qu'enfin le droit du Peuple Sahraoui à l'autodétermination soit respecté.

Tout doit être mis en œuvre pour que le Référendum fixé au premier semestre 1999 soit mis en place, garantissant ainsi le droit et l'équité de tout un peuple qui aspire à l'autodétermination et à l'indépendance.

Je souhaite plein succès à cette semaine d'amitié symbolisant le respect du droit, de la liberté et de la démocratie.

Roger OUVRARD
Maire d'Argenteuil

Plusieurs manifestations ont ponctué cette semaine. Une exposition, - bannières - photographies - sculptures - a décoré l'agora de l'Hôtel de Ville.

Une conférence et une soirée couscous ont permis aux Argenteuillais de découvrir ou de redécouvrir Hagunia et le Peuple Sahraoui.

Loon-Plage : les Sahraouis associés aux activités de La ville et de l'A.P.M.C.J.

Un goût de victoire et de découverte

Le 14 juillet 1998 restera à jamais gravé dans la mémoire de quelques jeunes du littoral dunkerquois. En effet, une délégation composée de jeunes de Loon-Plage et de l'Association des Jeunes Sahraouis de France de Mantes la Jolie accompagnés de Fadel Ismail, représentant en France du Front Polisario, avait été conviée à participer à la réception donnée par M. Jacques CHIRAC au Palais de l'Elysée.

Championnat de foot des sables et de basket des plages

Dans le but de lutter contre l'oisiveté des jeunes en cette période de vacances d'été, l'APMCJ Littoral Côte d'Opale a mis en place des rencontres sportives qui se sont déroulées sur les plages du Littoral.

Le coup d'envoi de la manifestation s'est déroulé le 10 juillet sur la plage de Petit Fort Philippe en la présence de Gérard d'Andréa, Président de l'APMCJ et de son épouse Florence. Le montage de l'opération s'est effectué sous la houlette du Club Hebdo Jeunes de Loon-Plage.

CJ : La première édition a attiré à elle environ 200 enfants. Cela vous semble-t-il satisfaisant ?

CH : Ce qui est important, c'est que ces 200 enfants attestent du bien-fondé de la manifestation. D'autre part, nous ne pouvons que nous montrer satisfaits de la participation d'un groupe d'enfants venu de Mantes la Jolie, en région parisienne. Il faut en cela saluer le travail réalisé en collaboration avec l'Association des Jeunes Sahraouis de France et notamment nos amis Fadili, Nasilah, Leila et Sliman qui ont été nos représentants au sein de la banlieue.

Extraits de Cité Jeunes - Journal de l'APMCJ
Christian Hogard, Président

Le Mans : "passeport villes jumelées"

Le comité de jumelage de la ville du Mans a présenté, dès la rentrée de septembre, une exposition pour mieux faire découvrir les villes jumelées dont Haouza, ville du Sahara Occidental, première ville à avoir scellé un contrat de jumelage avec une ville européenne.

L'exposition présentée au Palais des Congrès et de la Culture du Mans a connu un beau succès.

Nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

20.07.98 - Résolution du Conseil de sécurité S/1185 (1998)

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution prolongeant le mandat de la MINURSO jusqu'au 21 septembre, pour terminer l'identification et voir d'ici là si un référendum reste réalisable

22.07.98 - Chambre des Représentants USA: appel au déminage du S.O.

Ayant visité récemment les camps de réfugiés, le député Joseph Pitts a déclaré devant la Chambre des Représentants qu'il avait été profondément impressionné par la force et la détermination de cette population qui vit dans des conditions très dures. Evoquant les obstructions du Maroc au plan de paix, en particulier les entraves au déploiement de l'unité de déminage suédoise, il a appelé le royaume du Maroc à revoir sa position ainsi que l'a demandé l'ONU.

03.08.98 - Rapport annuel du CICR

Les 1 887 prisonniers de guerre marocains aux mains du Front Polisario ont presque tous été visités par le CICR. Les 85 prisonniers de guerre libérés par le Front Polisario sont toujours refusés par le Maroc

12.08.98 - Accident aérien

Lors d'un accident d'hélicoptère entre Smara et Tan-Tan le général de brigade Abid Tria ainsi que les officiers qui l'accompagnaient ont perdu la vie. Tria était chef de secteur de l'importante région militaire de Haouza. Titulaire depuis peu du grade le plus élevé de l'armée marocaine, il a participé, au début des années 1980, à la mise en place des murs dans le secteur militaire de la Saguia el-Hamra.

18.08.98 - Rapport intérimaire du Secrétaire général S/1998/775

Le Secrétaire général estime que "les chances ont l'air bonnes d'achever l'identification en août 1998", à l'exception de celle des groupements déjà mentionnés. M. Kofi Annan va faire maintenant appel à M. James Baker, qui prendra contact avec les parties début septembre.

- Le problème des groupes tribaux contestés n'est toujours pas réglé.
- Le déminage n'a pas débuté: malgré la signature d'un accord entre la MINURSO et le Maroc, le matériel de transmissions des unités militaires de l'ONU est retenu depuis deux mois à l'aéroport d'El Ayoun, en violation des règles en vigueur pour les opérations de maintien de la paix.
- L'accord sur le statut des forces n'a pas été signé.
- Le rapatriement n'a pas progressé dans les territoires occupés.
- L'utilisation des avions de la MINURSO reste interdite aux ONG, aux diplomates et aux journalistes.

24-25.08.98 - 5^e session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario 02-03.09.98 - 12^e sommet des pays non-alignés, Durban, Afrique du Sud

Dans la "Déclaration de Durban" concluant la réunion, les Non-alignés se réjouissent des progrès réalisés dans la mise en place du plan de règlement onusien et renouvellent leur soutien aux Nations Unies dans leurs efforts pour organiser et superviser un référendum impartial, libre et régulier au Sahara Occidental conformément au plan de paix de l'ONU, aux accords de Houston et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

11.09.98 - Rapport du Secrétaire général S/1998/849

"Toutes les personnes souhaitant participer au référendum, à l'exception des membres des groupements tribaux H41, H61 et J51/52, ont été convoquées et leur identification peut maintenant être considérée comme achevée." Sur les aspects militaires M. Annan constate que "l'unité d'appui du génie pakistanaise a poursuivi ses travaux" et que "l'unité de déminage suédoise a commencé ses opérations de déminage." Malgré ces progrès "la capacité opérationnelle de ces unités militaires constituées continue d'être entravée [par le Maroc]".

Concernant le statut des forces, "des accords devraient être signés prochainement" avec l'Algérie et la Mauritanie. "La réponse du Maroc a été reçue et est actuellement examinée."

"Les opérations de reconnaissance des routes, menées dans le territoire à l'est du mur de sable, sont achevées. (...) Un levé hydrologique a été effectué." Mais "les autorités marocaines n'ont pas encore pris de mesures concrètes pour permettre au HCR d'effectuer les travaux préparatoires nécessaires pour le rapatriement des réfugiés."

Le juriste indépendant a reçu une nouvelle liste de Sahraouis détenus par le Maroc pour des raisons politiques. Les autorités marocaines ont informé M. Roucouas qu'elles ne disposaient "d'aucun renseignement précis supplémentaire" concernant la liste des prisonniers politiques sahraouis de janvier 1997.

"Malgré les assurances données par les autorités marocaines, la MINURSO continue de se heurter à des problèmes de bureaucratie et de procédure", écrit sur un ton révélant son irritation le Secrétaire général. "Jose croire, ajoute-t-il, que les parties ne tarderont pas à régler les questions que soulève l'identification [des groupements contestés] afin que l'on puisse rapidement progresser sur la voie d'un règlement." Il souligne "qu'un certain nombre de problèmes troublants continuent d'entraver l'organisation d'un référendum."

"Afin que M. Baker puisse tenir des

consultations avec les deux parties, prévues pour fin septembre ou début octobre 1998, et que l'on puisse déterminer comment la situation évoluera par la suite, je recommande que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 1998", conclut M. Annan.

13.09.98 - Pressions américaines

"Selon des sources diplomatiques occidentales à Rabat Washington serait intervenue pour encourager les responsables marocains et algériens à reconstruire des relations de confiance pour hâter la solution du conflit au Sahara occidental conformément au plan onusien, créant ainsi le climat adéquat à la signature de nouveaux accords de partenariat entre les Etats-Unis, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie" (Al-Hayat, Londres).

14.09.98 - Le premier ministre marocain s'exprime

"La question de notre intégrité territoriale connaît une étape très sensible (...). Une telle situation pousse tout observateur objectif à reconnaître l'inutilité d'un référendum pour confirmer le droit inaliénable du Maroc à récupérer son Sahara" (Libération, USFP).

18.09.98 - Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1198 (1998)

Le Conseil de sécurité a suivi les recommandations de son Secrétaire général et décidé de prolonger le mandat de la MINURSO, qui expirait le 21 septembre, jusqu'au 31 octobre.

21.09.98 - 53^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

28.09.98 - Le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf a réaffirmé devant l'assemblée générale des Nations Unies à New York, "le soutien constant de l'Algérie à une solution juste et définitive du conflit du Sahara Occidental".

28.09.98 - Dans une interview à Chark, le ministre marocain des Affaires étrangères a estimé qu'une résolution du conflit du Sahara par le biais d'un accord avec l'Algérie était exclue, que c'était là une chose impossible sur le principe, ajoutant qu'on ne voit pas au Maroc pourquoi il y aurait des négociations maroco-algériennes sur le Sahara marocain (Ach-Chark al-Awsat).

9-10.10.98 - 53^e session de l'Assemblée générale des N.U., 4^e Commission (décolonisation)

Le 9 octobre la Commission a donc entendu deux pétitionnaires sur la question du S.O. Michael Bhatia, research assistant à la Brown University's Thomas J. Watson Jr. Institute for International Studies

9-11.10.98 - 24^e Conférence Européenne, Manchester. A noter la présence de nombreux parlementaires anglais et de Madame Danielle Mitterrand, Présidente de "France-Libertés".



A DECOUVRIR, A LIRE

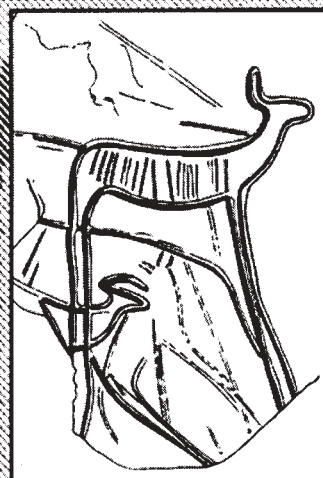
Cahier d'études pluridisciplinaires

L'OUEST SAHARIEN

La collection "l'Ouest Saharien" a pour but de ranimer l'intérêt et de stimuler la recherche ainsi que de créer des liens entre toutes celles et ceux qui s'intéressent à cette région comprise comme l'aire culturelle maure hassanophone et ses voisins, Berbères du Sud Maroc, Négro-africains de Mauritanie et Touaregs.

La publication est indépendante, pluridisciplinaire, de haut niveau, ouverte non seulement aux scientifiques et aux chercheurs de tous pays, mais aussi aux artistes, témoins, grands journalistes, etc.

L'OUEST SAHARIEN



ÉTAT DES LIEUX
ET MATÉRIEL DE RECHERCHE

L'Harmattan

A lire également à l'HARMATTAN **LES SAHRAOIS - Ismaïl SAYEH**

*Pour vos commandes, vous adresser à BP 244 - 75227 PARIS Cedex 09
Les deux ouvrages : chacun 120 F + 25 F de port*



ADHÉSION 98 *pour les retardataires*
ADHESION 99 *pour ceux qui veulent prendre de l'avance*

**Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD**

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Abonnement à Sahara Info : 60 F. - Adhésion : 60 F.
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

*Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD*

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)
Bien libeller votre chèque en tenant compte de l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont
Directeur de la publication : F. Jacob
Responsable de rédaction :
R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Riché
G. Jacquemin
E. Muller
M. Hermange

Imprimé par nos soins
août - octobre 1998
"Dépôt légal" nov. 1998 - N°103 "en cours"
Prix de l'abonnement : 60 F
N° de Commission Paritaire en cours
Ancien N° de Commission Paritaire 58229